



Alors que le gel de la valeur du point d'indice poursuivi presque sans interruption depuis plus de 10 ans entraîne des pertes de pouvoir d'achat considérables, le rendez-vous salarial n'est toujours pas fixé.

D'abord envisagé au début du printemps par la ministre, celui-ci pourrait n'intervenir que début juillet !

Un tel calendrier augure mal de la possibilité de négocier réellement.

De surcroît, dans les thèmes qui seraient abordés, le pouvoir exécutif est totalement muet sur le chapitre des augmentations générales. Ce silence obstiné, en dépit des demandes réitérées de l'ensemble des organisations syndicales, est bien le signe que le gouvernement n'a aucune intention de procéder à des revalorisations du point d'indice, y compris pour 2022.

Cette situation est inacceptable !

La reconnaissance des agentes et des agents de la Fonction publique, de leurs qualifications et de leur engagement, passe nécessairement par le dégel du point d'indice et des mesures générales indiciaires notamment l'attribution d'un nombre de points d'indice identique à tous-tes ainsi que la revalorisation des filières féminisées.

Quelles que soient les appréciations que l'on puisse porter sur des mesures ciblées et catégorielles, elles ne sauraient être suffisantes et elles n'endigueront pas la dégradation continue du pouvoir d'achat des personnels ni le décalage croissant entre les exigences de qualifications et la rémunération ».

De surcroît, elles génèrent des iniquités et, souvent, mettent à mal la grille indiciaire.

Nos organisations syndicales, CGT, FA-FP, FSU et Solidaires, estiment indispensable de peser pour que s'ouvrent sans tarder de véritables négociations salariales où l'incontournable augmentation de la valeur du point d'indice et des mesures générales seront examinées et prises en compte.

Pour cela, elles appellent à faire du 15 juin prochain une journée d'actions et d'interventions au cours de laquelle les personnels des trois versants porteront à nouveau, haut et fort, leurs légitimes revendications.

Si, bien entendu, celles touchant au pouvoir d'achat seront au cœur de la mobilisation, d'autres exigences essentielles touchant à l'emploi, au temps de travail, aux missions publiques feront partie intégrante de cette journée unitaire.

---

Indiquez votre adresse de courriel pour recevoir notre lettre d'information

Nos organisations syndicales ont d'ores et déjà prévu de se revoir le 27 mai pour préciser les modalités d'actions du 15 juin.

Sans attendre, elles souhaitent rendre publique cette journée de mobilisations pour que le plus grand nombre puisse s'en emparer.

**fichiers:**



[Télécharger 2021\\_06\\_03\\_ufse\\_appel\\_15\\_juin.pdf](#) (102.6 Ko)



[Télécharger 2021\\_06\\_03\\_tract\\_inter\\_cgt\\_fa\\_fsu\\_solidaires.pdf](#) (188.67 Ko)



[Télécharger 2021\\_05\\_18\\_tract\\_inter\\_cgt\\_fa\\_fsu\\_solidaires.pdf](#) (192.01 Ko)

**Public:** [Infos / actions](#)

[Fonction publique](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank

---